

COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LA-PALLU

COMPTE-RENDU

RÉUNION DE BLASLAY, CHÉNECHÉ ET VARENNES

SALLE DES FÊTES DE BLASLAY

04.11.2022



Informations :

25 personnes étaient présentes.

Date : 04.11.2022.

Début à 19h.

Lieu : Salle des fêtes de Blaslay

Ce compte-rendu se veut facile à lire et à comprendre. Pour cette raison, il se fait sous la forme d'un résumé.

Les questions et remarques se répartissent comme suit :

- ❖ Commune déléguée de Chéneché
- ❖ Commune déléguée de Blaslay

1- Commune déléguée de Chéneché

La mairie déléguée de Chéneché est ouverte une fois par semaine à cause d'un déficit personnel. La Commune de Saint-Martin-la-Pallu travaille actuellement sur la rénovation des espaces intérieurs permettant d'accueillir dans de meilleures conditions les habitants et visant à ouvrir une médiathèque / ludothèque.

L'Église a été fermée pour des raisons de sécurité. Une étude visant à sa réouverture a été confiée à un cabinet d'architectes. La question est suivie étroitement par Monsieur HIPPEAU et Madame GAUTHIER, respectivement Maire déléguée de la commune déléguée de Chéneché et 7^{ème} Adjointe en charge de la communication.

Le Bar des 7 Tours fait l'objet pour sa part de travaux de rénovation pour le rendre accessible à tous.

2- Commune déléguée de Blaslay

Monsieur BOISSEAU a fait la présentation des deux prochains projets à Blaslay qui sont notamment le parking du cimetière de Blaslay (fin des travaux au plus tard le 01.06.2023) et la cabane à vendanges de Blaslay.

3- Divers

Concernant l'entretien de la Pallu, le syndicat du Clain Aval traite cette question et la compétence est assurée par la Communauté de Communes du Haut-Poitou.

La compétence de l'éclairage public est assurée par le syndicat Energies Vienne qui a décidé le mardi 20 septembre 2022 d'agir sur les consommations de l'éclairage public conformément aux objectifs de sobriété énergétique.

À ce titre, l'extinction de toutes les rues prises en charge par le syndicat se fera de 22h00 à 06h30.

Les travaux de voirie estimés nécessaires ont été relevés et seront traités dès que possible par les services techniques.